



Crème nettoyante non acide – Bleue Crème nettoyante alcaline

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle
Santé	2	2	None / Aucune / Ninguno
Inflammabilité	0	0	
Danger physique / Instabilité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2014-01-02

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Crème nettoyante non acide – Bleue Crème nettoyante alcaline

MSDS #: MS0301245

Code du produit: 4995359

Utilisation recommandée:

- Produit de nettoyage
- Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

8310 16th St.

Sturtevant, Wisconsin 53177-1964

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour les fiches signalétiques :

www.diversey.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

Siège social au Canada

Diversey - Canada

2401 Bristol Circle

Oakville, Ontario L6H 6P1

Phone: 1-800-668-3131

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION!! PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Peut être nocif par ingestion.

Principales voies d'entrée:

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Contact avec les yeux

Irrite modérément les yeux.

Contact avec la peau

Irrite modérément la peau.

Inhalation

Aucun à notre connaissance.

Ingestion

Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Silice	37244-96-5	40 - 50%	2000	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Donner à boire immédiatement un tasse d'eau ou de lait. ENSUITE, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Conditions médicales aggravées:

Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.
Dangers spécifiques Sans objet.
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Ne concerne pas le produit proprement dit.
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
Aucune ventilation particulière requise Ventilation adéquate du local

Protection individuelle

Protection des yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide
Aspect: liquide visqueux
Densité: 1.36
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: Indéterminé
Solubilité: dispersable
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.00 % by wt.
pH 11.0
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.
Couleur: Turbidité Opaque, **primaire** Turquoise
Odeur: primaire Lavande
Point/intervalle de fusion indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Densité 11.34 lbs/gal 1.36 Kg/L
Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C
Viscosité: Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0 % *
pH de la solution diluée 11 @ RTU

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Oral(e) DL50 estimé entre 3000 - 4000 mg/kg. Dermale Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg.
Information sur les composants: Voir la Section 3.
Toxicité chronique Aucun à notre connaissance.

Effets spécifiques

effets cancérogènes:	• Aucun à notre connaissance.
effets mutagènes:	Aucun à notre connaissance.
Toxicité pour la reproduction	Aucun à notre connaissance.
Effets sur l'organe-cible:	Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) CLEANING, WASHING, BUFFING, OR POLISHING COMPOUNDS LIQUID

Déscription du voie maritime connaissance CLEANING, WASHING, BUFFING, OR POLISHING COMPOUNDS LIQUID

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Silice	37244-96-5	-	-	-	-
Alkyl polyglycoside	110615-47-9	-	-	-	-
Silicate d'aluminium et de magn,sium hydrat,s	12199-37-0	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	x
Différée	-
Feu	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : D2B Matières toxiques.



16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

- Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.
- Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.